

Annexe A Formulaire de réclamation

1. Renseignement sur l'identité du réclamant

Nom de famille		Prénom		
Adresse du domicile (numéro, rue, appartement)		Ville	Province	
Code postal	Téléphone du domicile	Autre téléphone		Poste
Courriel				

2. Renseignement relié à la demande

Date et heure approximative de l'événement	
Afin d'obtenir la réparation d'un préjudice matériel ou moral, le citoyen doit obligatoirement transmettre à la Ville de Donnacona un <u>AVIS DE RÉCLAMATION ÉCRIT</u> dans les 15 jours qui suivent la date de l'événement sous peine de <u>REFUS</u> de sa réclamation	
Lieu de l'événement :	
S'il y a lieu, numéro du rapport de police	Numéro de la requête Accès Cité Territoire

3. Dommages

Cause des dommages
Détails sur les dommages subis

4. Signature

Signé à :	Date :
Nom (en lettres moulées)	Signature :